

Ligue OCCITANIE de BADMINTON

Siège Social et Pôle Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337
Télécopie 0561 615 223

Pôle Administratif
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée
régie par la loi
du 1^{er} Juillet 1901.
Affiliée à la
Fédération Française
de Badminton.

SIREN 413 462 854
Code A.P.E 9312 Z



Tretorn



BUREAU Téléphonique 2/16-17

Procès-verbal de la réunion

Mercredi 28 septembre 2016 de 18h à 20h

Membres du Bureau : Jean-François ANINAT – Élyane CANAL - Florent CHAYET –
Christophe FAULMANN – Jannick KNAEBEL – Gary MARNAY

Excusé : Hubert SALES

Ordre du Jour :

1. Approbation du CR Bureau présentiel du 03/09/16
2. Définition des secteurs et attribution aux membres du bureau
 - 2.1. Cooptation
3. **Secteur COMMUNICATION**
 - 3.1. Point sur les dossiers en cours
 - 3.2. Présélection du futur Logo
4. **Secteur ÉQUIPEMENTS**
 - 4.1. Projet de salle à Saint-Orens
 - 4.2. Projet de réhabilitation Halle des sports « Cap Découverte » (81)
 - 4.3. Tapis ligue ex MP – demande de prêt du service des sports mairie de Castelnaudary
5. **Secteur ADMINISTRATIF**
 - 5.1. RH : Formation salariés PSC1 « Prévention et Secours Civiques niveau 1 »
 - 5.2. RH : Affectation de téléphone mobile
6. **Secteur VIE SPORTIVE**
 - 6.1. **C° Compétitions** : Critères championnats Séniors et Vétérans
 - 6.2. **C° Jeunes et HN** Travail avec un Préparateur mental
7. **Questions diverses**
 - 7.1 Examen des requêtes du CPC
 - 7.2 Projet de ligue
 - 7.3 Tenues administrateurs Ligue

Début : 18h00 Nombre de votants : 6

1. Approbation du CR Bureau Présentiel du 03/09/2016

Jannick KNAEBEL et Gary MARNAY ne prennent pas part au vote car non élus le 03/09 dernier.

VOTE 1 // Adoption à l'UNANIMITÉ des présents

2. Définition des secteurs et attribution aux membres du bureau

Trois nouveaux membres ont rejoint le bureau à la suite de la décision du CA – séance du 17/09/2016 : Jannick KNAEBEL, Gary MARNAY et Hubert SALES, missionnés comme suit :

- **Gary MARNAY** Secrétaire Général Adjoint
- **Hubert SALES** Vice-Président en charge de la Vie Sportive
- **Janick KNAEBEL** Vice-Présidente adjointe Vie Sportive

VOTE 2 // Adoption à l'UNANIMITÉ des présents

2.1. Cooptation

Florent CHAYET présente la candidature de Fayza ZIOUECHE qui est cooptée au Conseil d'Administration et au Bureau, en indiquant son souhait de s'occuper de la formation.

Les membres du Bureau décident d'inviter Fayza ZIOUECHE aux prochains Conseils d'administration.

- Répartition des Missions :

Le secrétaire général présente un projet d'organigramme du bureau comprenant 6 secteurs : Administratif, Finances, Vie sportive, Communication, Développement et ETR.

Trois de ces secteurs, Communication, Développement (équipements-formations) et ETR, n'ont pas encore de responsable élu.

Après débat, Christophe FAULMANN, vice-président, se propose comme responsable élu de l'ETR et du secteur communication.

VOTE 3 // Ces propositions sont adoptées à l'UNANIMITÉ des présents

3. Secteur COMMUNICATION

3.1. Point sur les dossiers en cours

Roxane VENUTI nous a transmis un état des lieux des dossiers du secteur de la communication :

Ce qui a été réalisé :

- Mise en place et mise à jour d'un nouveau site internet
- Mise en place des adresses mails de contact (listes de diffusion, salariés, commissions)
- Mise à jour de la page Facebook, rédaction d'articles sur les compétitions où sont présents les licenciés de l'Occitanie (championnat d'Europe vétérans, TIJ, collectifs...)

Ce qui est en cours :

- Réalisation d'un Organigramme, d'un Trombinoscope et d'un article pour « Sport région »

Les projets :

- Charte graphique pour tous les documents dès l'arrivée du nouveau logo, signature de mail, site.
- Réflexion menée sur le site internet

Christophe FAULMANN se rapprochera de Roxane VENUTI pour faire le point sur l'avancée des dossiers.

Le bureau prend acte des travaux du secteur communication

3.2. Présélection du futur Logo

Le siège de la ligue a reçu 37 propositions pour le concours « Dessine-moi un logo ».

Trois logos sont présélectionnés par le bureau et les salariés afin de les soumettre au vote du Conseil d'administration. En raison de l'urgence de ce dossier, la consultation se fera de façon électronique.

4. Secteur ÉQUIPEMENTS

4.1. Projet de salle à Saint-Orens

Eric CHARNIER, salarié DEJEPS pour le club de SOBAD, nous a informé de l'abandon de la mise en conformité par la mairie de leur salle.

4.2. Projet de réhabilitation Halle des Sports « Cap Découverte » (81)

Le président du Comité départemental du Tarn, M. VENUTI, sollicite la ligue pour aider son département dans la restructuration d'une salle avec 7 terrains. En l'état du dossier, le bureau manque d'informations pour aider dans un premier temps ce comité et propose de mettre en relation directe M. VENUTI avec le service équipements de la fédération et plus précisément de M. Pascal PERROT.

Un courrier sera rédigé dans ce sens.

4.3. Tapis ligue ex MP – demande de prêt du service des sports Mairie de Castelnaudary

Les tapis sont entreposés au club de Tournefeuille.

Le bureau donne son accord pour une mise à disposition gratuite.

Élyane CANAL est chargée de se renseigner sur l'état de ces tapis et de mettre à jour la convention de prêt.

Les tapis seront ensuite proposés à la vente.

5. Secteur ADMINISTRATIF

5.1. RH : Formation salariés PSC1 « Prévention et Secours Civiques niveau 1 »

Plusieurs salariés du pôle sportif de Balma ont sollicité le bureau afin de pouvoir participer à une formation par l'intermédiaire du CROS MP.

Jean-François ANINAT propose que ces dossiers soient gérés directement par l' élu en charge du secteur formation concerné, sous réserve du respect de la ligne budgétaire affectée.

Dans ce cas précis, s'agissant de formation de salariés la décision serait du ressort du secrétariat général.

VOTE 4 // Accord pour la formation et adoption de cette procédure à l'unanimité

5.2. RH : Affection de téléphone mobile

Xavier DEMANZE, salarié de la ligue en charge du secteur Formation, sollicite le Bureau pour l'acquisition d'un téléphone professionnel afin de ne pas être appelé sur son numéro personnel en dehors de son temps de travail.

Après débat, il est décidé de consulter également les autres cadres techniques de la ligue pour connaître leur besoin en téléphonie mobile.

Le bureau accepte le principe de la prise en charge d'un téléphone mobile pour chacun de ces salariés sous la forme d'une prime mensuelle.

Élyane CANAL est chargée de se renseigner sur les tarifs afin de proposer au bureau le montant de cette prime.

6. Secteur VIE SPORTIVE

6.1. C° Compétitions : Critères championnats Séniors et Vétérans

Le vice-président à la vie sportive a lancé une consultation des membres du CA sur les règlements des championnats régionaux. La date butoir est fixée au 15 octobre.

En attendant le résultat de cette concertation, et après débat, le bureau se positionne sur :

- L'ouverture du championnat régional séniors de la catégorie minimale à vétérans ; l'objectif de ce championnat étant de désigner le meilleur compétiteur de la ligue.
- L'autorisation de participer à 1 seul championnat, les V1 devront choisir entre l'un ou l'autre championnat.
- La trésorière est chargée d'étudier les dispositions financières de ces 2 règlements.
- La sollicitation du Conseil des présidents des comités départementaux afin de se prononcer sur la réglementation de ces championnats pour la saison 2017/2018 et notamment sur une liaison éventuelle avec les championnats départementaux.

6.2. C° Jeunes et HN : Proposition d'embauche d'un préparateur mental

M. Blaise URBAN, étudiant en Master STAPS de préparation mentale à Montpellier, sollicite la Ligue pour effectuer son stage obligatoire dans son cursus universitaire.

S'agissant d'un stage rémunéré le montant total de l'indemnisation s'élève à 720,00 € (sur la base de 3,60€ /Heure auquel doit s'ajouter des frais de déplacement plus d'hébergement pour un montant de 2000,00€ soit un montant total de 2700,00 €.

Le bureau admet l'importance de la préparation mentale et émet un avis favorable. Il charge la trésorière générale d'étudier le côté financier de cette demande non prévue au budget prévisionnel.

La décision définitive sera mise à l'ordre du jour du prochain bureau.

7. QUESTIONS DIVERSES

7.1 Examen des requêtes du CPC

Le Conseil des Présidents des comités départementaux se sont réunis sur invitation du Président de la ligue pour le premier CPC de la saison. Ces derniers, dans leur compte rendu, nous ont fait part de leurs demandes quant au fonctionnement du CPC :

A- Sollicitation d'une secrétaire de la ligue pour la rédaction du PV de réunion.

Le bureau ne donne pas suite à cette demande en raison de la charge de travail du personnel de la ligue et suggère la solution d'un secrétariat tournant tenu par les présidents des comités. La ligue mettra à la disposition du secrétaire de séance un enregistreur de réunion pour les aider dans cette tâche.

B- Aide Logistique

Le bureau accorde cette demande en précisant que le secrétariat de la ligue fera la diffusion des CR et de l'ordre du jour. Il est rappelé que le CPC est autonome dans l'organisation et la mise en place du calendrier de ses 2 réunions annuelles.

C- Présence des Présidents de Comités au Conseil d'Administration

Le bureau rejette cette demande. En effet 4 présidents de Comités sont déjà élus au CA ainsi que 6 membres de bureaux de comité.

Il est décidé cependant qu'au moins deux représentants du Bureau de la ligue seront présents pour faire le lien avec le CPC.

7.2 Projet de ligue

Élyane CANAL informe le Bureau qu'il reste à clore le Dialogue de gestion de l'ex ligue LR et MP et à définir le projet de Ligue OCCITANIE.

Elle propose la création d'une commission pour l'élaboration du Dialogue de gestion dont les membres seraient : Jean-François ANINAT, Florent CHAYET, Gary MARNAY, Christophe FAULMANN et Élyane CANAL, avec le soutien de Valérie COURTOIS et François DURIER.

7.3 Tenues administrateurs Ligue

Le partenaire ne pouvant pas nous fournir en chemise mais uniquement en polo, il est proposé de solliciter le fournisseur de la ligue ex LR pour convenir d'un devis pour une chemise qui serait plus adaptée à la représentation de la ligue lors d'événements officiels. La dotation en polos prévue au contrat de SportRaquettes sera tout de même commandée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20h10

Florent CHAYET
Président



Jean-François ANINAT
Secrétaire Général

